Gynécologie Sans Frontières

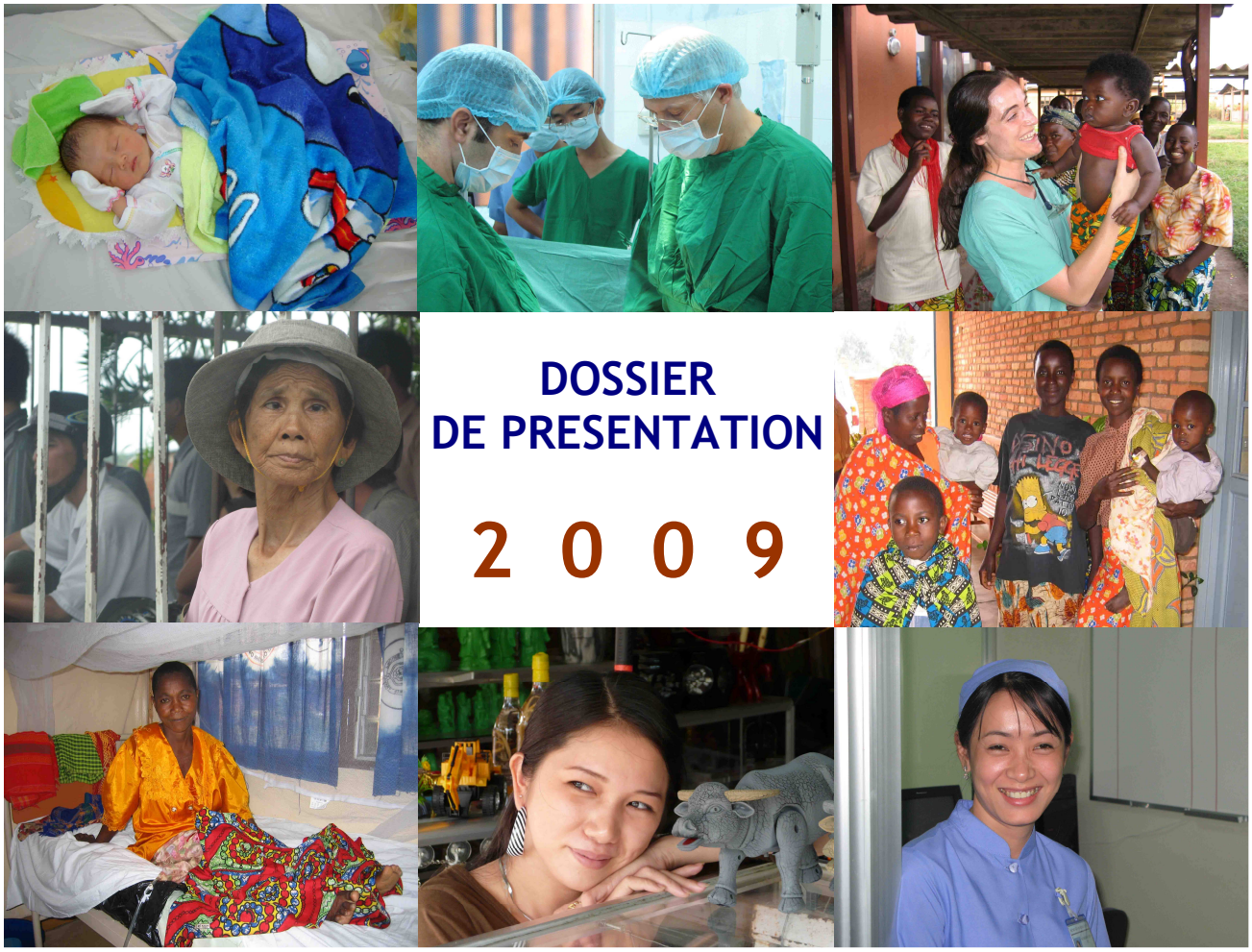

DOSSIER DE PRESENTATION

2 0 0 9

Gynécologie Sans Frontières
http://www.gynsf.org

Association loi 1901 - SIRET : 433 299 179 00039 - APE : 9499Z

FICHE D'IDENTITE

DENOMINATION :	**GYNECOLOGIE SANS FRONTIERES (GSF)**
Statut juridique :	Association à but non lucratif déclarée sous le régime de la loi du 1er Juillet 1901 et du décret du 16 août 1901
Date de création :	20 Octobre 1995 : Déclaration à la Sous-préfecture d'AIX EN PROVENCE – 13100 Publication au Journal Officiel : 15 Novembre 1995 21 mars 2007 : Récépissé de déclaration de modification, Préfecture de Loire Atlantique Publication au Journal Officiel : 21 avril 2007
Identifiant SIRET : Code APE :	433 299 179 00039 9499Z, Organisation associative nca
Objet de l'association :	Aider au développement sanitaire et réaliser toute intervention médicale pour les pays ou les populations les plus défavorisées dans les domaines de la Gynécologie et de l'Obstétrique.
Coordonnées du siège social :	Faculté de Médecine 1, rue Gaston Veil BP 53508 44035 Nantes cedex 1 Tel / Fax : 02 40 41 29 92
Contact : E-mail :	Hélène ANSELIN, Déléguée deleguee@gynsf.org
Site internet :	http://www.gynsf.org
Relevé d'Identité Bancaire :	Domiciliation : Société Générale, 8 place Royale BP 64008 44040 Nantes cedex 1 Code banque : 3003 Code guichet : 03380 N° de compte : 00037263965 Clé : 03

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2008

BUREAU

Pr Henri-Jean PHILIPPE
Président

Professeur des Universités - Praticien Hospitalier
Service de Gynécologie-Obstétrique du CHU de Nantes

Dr Richard BEDDOCK
Vice Président exécutif

Gynécologue obstétricien
Praticien Hospitalier
C.M.C. Foch, Suresnes

Florence FRANCILLON
Vice présidente

Sage femme – CHU Poissy St Germain en Laye

Dr Richard MATIS
Vice Président

Gynécologue obstétricien
Praticien Hospitalier
Groupe hospitalier de l'Institut Catholique de Lille (Saint Vincent)

Marie GERARD
Secrétaire générale

Sage femme
CHU Nantes

Isabelle GIAMI
Secrétaire générale adjointe

Sage femme
CHI Poissy St Germain en Laye

Dr Jean-Pierre CLAUZEL

Gynécologue obstétricien à la retraite

Dr Noëlle BESSIERES
Trésorière générale adjointe
Déléguée régionale Rhône Alpes

Gynécologue obstétricien
Grenoble

ADMINISTRATEURS

Nadine BOURGEOIS
Sage femme à la retraite

Pr Jean-Louis BOUTROY
Professeur des Universités – Praticien Hospitalier
Maternité régionale Nancy

Dr Véronique CARTON
Gynécologue médicale, unité gyn obst médico psycho sociale, CHU Nantes

Dr Valérie DENOIT
Gynécologue obstétricien, Praticien Hospitalier
Groupe hospitalier de l'Institut Catholique de Lille (Saint Vincent)

Jacques DUBOS
Directeur régional de laboratoire pharmaceutique à la retraite

Dr Trung TO VAN
Gynécologue obstétricien, groupe hospitalier Ahnac, Lille

Dr Bernard WEYL
Gynécologue obstétricien, Praticien Hospitalier
CH Saint Malo

MEMBRES SUPPLEANTS

Anne DUBOS
Sage femme, maternité Jeanne de Flandre, CHRU Lille

Sophie KOUZMINE
Sociologue, psychologue, anthropologue, ethnologue

Dr Marie-Rose VIBERT
Gynécologue à la retraite

SOMMAIRE

A. Quelques dates clés 5

B. Missions de GSF 6

C. Engagements 8

D. Moyens de communication 9

E. Revue de presse 2006 / 2007.....9

Annexes.....12

- Statuts de GSF.....12
- Charte de GSF 14

GSF, Gynécologie Sans Frontières, représente une organisation non gouvernementale, indépendante de tous pouvoirs politiques, religieux, militaires ou économiques : elle réunit médecins gynécologues, obstétriciens, sages femmes, sociologues, administrateurs et logisticiens, tous volontaires et bénévoles, souhaitant s'impliquer pour venir en aide aux femmes en situation de précarité dans le monde.

Nombre de membres adhérents en 2008 : environ 250

A. QUELQUES DATES CLES

Création de l'association : 1995

L'association créée en 1995 par 4 gynécologues, R. Geraud, G. Grelet, J-P. Joubert et R. Porto, compte actuellement environ 250 membres, médecins gynécologues, sages-femmes et bénévoles, préoccupés par la santé des femmes dans les pays où existent précarités médicale, psychologique ou sociale.

Olympe d'Or : 2000

Le 20 Mars 2000, GSF a reçu des mains de la Secrétaire d'État à la Santé, Mme Dominique Gillot, un « OLYMPE d'OR » pour la solidarité avec les femmes dans le monde.

Formation « Gynécologie Obstétrique humanitaire : depuis 2006

Chaque année, GSF organisation une formation de cinq jours à destination des gynécologues obstétriciens, sages femmes, internes, médecins désireux de s'investir dans des projets humanitaires concernant la santé des femmes dans le monde.

Partenaires de GSF :

Depuis la fin de l'année 2005, GSF est partenaire du Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français (CNGOF) : par cette coopération, GSF est devenue l'organisme humanitaire du CNGOF.
GSF a confirmé en 2007 des partenariats de même type avec le Collège National des Sages Femmes (CNSF) et avec l'association des Gynécologues Obstétriciens en Formation (AGOF).
En 2008, un partenariat a été formalisé avec la Fédération nationale des collèges de gynécologie médicale.

1e Journée humanitaire sur la Santé des Femmes dans le Monde : 2006

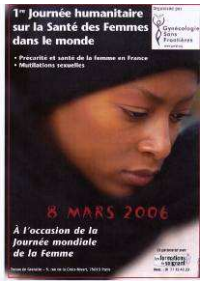

A l'occasion de la journée mondiale de la femme, le 8 Mars, GSF a organisé la « **1ère journée humanitaire sur la santé des femmes dans le monde** » a eu lieu au forum de Grenelle, à Paris. En partenariat avec les éditions Elsevier, animée par de nombreux intervenants, cette journée a rassemblé environ 250 participants issus à la fois du monde médical mais aussi des travailleurs psycho sociaux et des institutionnels permettant ainsi d'enrichir les interventions d'angles et de vision complémentaire.
Thèmes abordés : « Précarité et Santé de la femme en France » et « Mutilations sexuelles dan le monde ».

2e Journée humanitaire sur la Santé des Femmes dans le Monde : 2009

A l'occasion de la journée mondiale de la femme, GSF a organisé le 6 Mars la « **2e journée humanitaire sur la santé des femmes dans le monde** » a eu lieu au Palais du Luxembourg à Paris. En partenariat avec CBA et Cadeaux Naissance, animée par de nombreux intervenants, cette journée a rassemblé environ 300 participants issus à la fois du monde médical mais aussi des travailleurs psycho sociaux et des institutionnels permettant ainsi d'enrichir les interventions d'angles et de vision complémentaire.
Thèmes abordés : « Violences sexuelles faites aux femmes en situation de conflits armés » et « Prostitution en France ».

B. Missions de GSF

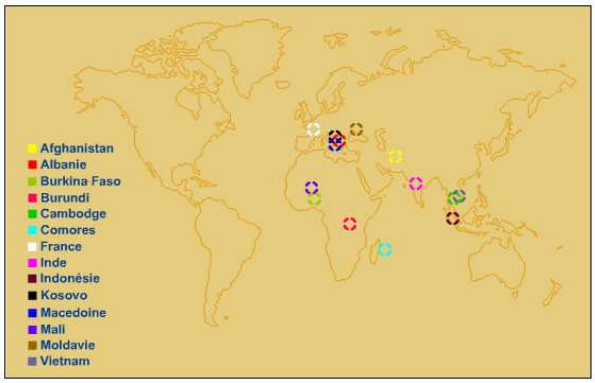

L'action de GSF a débuté par des missions d'évaluation du système de santé maternelle et infantile au Mali et par des missions d'aide aux populations du Burkina-Faso. Après une phase de mise en place, l'activité de GSF a pris de l'essor à partir de la guerre du Kosovo en 1999.
Depuis, les missions se sont développées dans différents pays: Afghanistan, Albanie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, France, Inde, Indonésie, Kosovo, Macédoine, Mali, Moldavie, Sénégal, Vietnam.

Les différentes missions de GSF concernent l'éducation des populations, la formation de professionnels et les soins apportés aux populations. L'association **GSF** intervient soit à titre individuel, soit en partenariat avec d'autres ONG. La fréquence et la sévérité des problèmes touchant les femmes (mortalité maternelle, M.S.T., SIDA, cancers gynécologiques) nécessitent l'expertise et l'action de spécialistes de la périnatalité expliquant notre présence aux côtés d'autres ONG.

Pays	*Dates*	*Partenariats*	*Zone d'intervention*	*Mission*
Afghanistan	Mai 2004	Mères pour la Paix	Istalif (40 km de Kaboul)	Déterminer les besoins liés à la surveillance des grossesses à la maison des femmes de Istalif
	Avril 2005	Mères pour la Paix	Istalif (40 km de Kaboul)	Evaluer l'organisation de la mise en place de la maison d'une maison de naissance et la formation des sages femmes
Albanie	1999	Ordre de Malte	Région de Durrès	Mise en place d'un dispensaire mobile gynéco obstétrical dans les camps de réfugiés.
	28/11 au 11/12 1999	Hôpital sans Frontières	Elbasan	Formation en échographie
	2000	Ordre de Malte	Région de Durrès et Skhodra	Formation en chirurgie gynécologique à la maternité de Durrès
	Juin 2000		Région de Durrès et Skhodra	Mission exploratoire pour le depistage du cancer du col
Bangladesh	29/11 au 10/12 2007	Help Doctors et Friendship	Barisal et sud du pays	Mission d'urgence suite au cyclone Sidr qui a ravagé le pays.
Benin	Octobre 2006	Association Vidome	Village de Kokoro	Déterminer les besoins en formation et techniques de l'équipe locale.
	16/07 au 20/08 2007	Association Vidome	Village de Kokoro	Lancer la maternité et mettre en place un plan de formation des matrones
	12 au 20/04 2008	Association Vidome	Village de Kokoro	Bilan de l'activité du centre. Evaluation de l'évolution des techniques obstétricales de l'équipe en place. Inauguration officielle du centre.
Burkina Faso	13 au 20/02 2006	Association Les Enfants de Samissi	Région de Ougadougou	Mission exploratoire pour évaluer la mise en place d'une maisson de naissance
Burundi	Décembre 2004	Médecins Sans Frontières	Makamba	Mission chirurgicale (opérations de fistules)
	11 au 15/05 2006		Bujumbura	Mission de formation sur le traitement des fistules + chirurgie
	3 au 15/03 2007		Bujumbura	Mission de formation sur le traitement des fistules + chirurgie
	9 au 22/06 2007		Bujumbura	Mission de formation sur le traitement des fistules + chirurgie
	26/04 au 09/05 2008		Bujumbura	Mission de formation sur le traitement des fistules + chirurgie
	01/09 au 13/09 2008		Bujumbura	Mission de formation sur le traitement des fistules + chirurgie
	02/11 au 13/11 ANNULEE		Bujumbura	Mission de formation sur le traitement des fistules + chirurgie
	18/02 au 20/02 2009		Bujumbura	Mission institutionnelle d'étape
	03/04 au 17/04 2009		Bujumbura	Mission de traitement de fistules
Cambodge	28/02 au 10/03 2003		Phnom Penh	Mission exploratoire sur le dépistage du cancer du col
	Novembre 2005		Phnom Penh	Formation sur le dépistage et le traitement du cancer du col
	25 au 31/10 2005		Phnom Penh	Mission exploratoire pour la mise en place d'un programme de dépistage du cancer du col
Comores	De septembre 1999 à avril 2000	Aide Médicale Internationale	Ile d'Anjouan	Remise en état de fonctionnement du système de protection maternelle et infantile de l'île d'Anjouan avec formation en gynécologie obstétrique des médecins et sages femmes
Congo	30/11 au 13/12 2007	Les Enfants de Matoto	Matoto	Ouverture de la maternité et formation du personnel
	2 au 16/05 2008	Les Enfants de Matoto	Matoto	Evaluations et inventaires Mise en place de plans d'action Formation du personnel local
	07/11 au 21/11 2008	Les Enfants de Matoto	Matoto	Evaluations et inventaires Mise en place de plans d'action Formation du personnel local

Pays	*Dates*	*Partenariats*	*Zone d'intervention*	*Mission*
France	2005, 2006, 2007	Restos du Cœur	Nantes	Organisation une fois par an d'une formation « santé des femmes » à destination des bénévoles des Restos du cœur.
	19 au 23/06 2007	Université catholique de Lille, Université de Nantes	Lille	Formation annuelle « gynécologie obstétrique humanitaire »
	8 Mars 2006	Elsevier SA	Paris	Organisation de la 1ère journée humanitaire sur la santé des femmes dans le monde
	2006 et 2007	Direction générale de la Santé	Nantes, Paris, Lille, Lyon, Marseille, Poitiers, Amiens, Rouen	Organisation de colloques régionaux de sensibilisation des professionnels de santé aux mutilations sexuelles féminines.
	26 juin 2007	CHU Nantes, Droits des femmes, SOS Femmes	Nantes	Organisation d'un colloque de sensibilisation des professionnels de santé aux violences conjugales.
	11 au 13/04 2008		Paris	Participation de GSF au Salon « Destination Santé au Féminin » : organisation d'une après midi de conférences et présence sur un stand
	16 au 20/06 2008	Université catholique de Lille et Université de Nantes	Nantes	Formation annuelle « gynécologie obstétrique humanitaire »
Guinée	10 au 16/07 2005	CHU de Rennes et de Nantes	Conakry	Evaluation d'une unité chirurgicale pour le traitement des fistules
Inde	Février 2001		Nord ouest de l'Inde	Mission d'assistance après le séisme du 26/01/2001, évaluation des besoins en gynécologie obstétrique
	Avril, juin et septembre 2001	Pathologie Cytologie et Développement	Bhopal, centre de l'Inde	Mission d'évaluation de la clinique gynécologique de Sambhavana
Indonésie	Mai 2005		Meulaboh	Mission exploratoire après de tsunami pour évaluer la mise en place d'une antenne gynécologique.
Kosovo	Juin et juillet 1999	Pompiers sans Frontières et Ordre de Malte		Mise en place d'un dispensaire mobile gynéco obstétrical pour les kosovars régufiés.
	7/07 au 31/10 1999	Pompiers sans Frontières et Ordre de Malte	Vushtrri	Remise en état de fonctionnement de la maternité.
	6 au 19/10 1999	Pompiers sans Frontières et Ordre de Malte	Mitrovica	Formation à la prise en charge des grossesses à haut risque.
	31/10 au 5/11 2001	UNFPA	Pristina, Ferizaj, Glogoc et Mitrovica	Evaluation de la mise en place d'une formation à l'échographie obstétricale
	26 au 31/04 2003	UNFPA	Pristina, Ferizaj, Glogoc et Mitrovica	Evaluation de la mise en place d'une formation à l'échographie obstétricale.
Macédoine	Mai 1999	Cellule d'Urgence Médico Psychologique	Camps de réfugiés en Macédoine	Mission d'évalutation pour le soutien médico psychologique aux femmes violées pendant la guerre du kosovo.
	27/03 au 01/04 2000	Œuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte	Skopje	Mission d'évaluation sanitaire de la maternité de Skopje
Madagascar	09/12 au 13/12 2007		Antsibe	Mission exploratoire pour déterminer les besoins relatifs à la construction d'un bloc.
	14/11 au 28/11 2008		Ile Sainte Marie	Evaluation de la situation sanitaire et des besoins des structures médicales
Mali	Octobre 1999	Œuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte	Ségou (235 km de Bamako)	Remise en état de fonctionnement de la maternité de Ségou.
	Printemps 2004		Fana (120 km de Bamako)	Mission exploratoire pour déterminer les moyens d'améliorer la prise en charge sanitaire de la grossesse et l'accueil des nouveaux nés à la maternité de Fana.
	10/12 au 14/12 2007		Ségou	Mission exploratoire pour déterminer les éventuels besoins de la maternité.
Maroc	9 au 15/04 2001	Association BANI	Province de Tiznit	Développement de l'équipement de centres de santé pour les accouchements.
Moldavie	Août 2001	Pharmaciens sans Frontières	Chisinau	Mission d'évaluation pour apprécier la mise en place d'une structure d'accueil des femmes rapatriées et la prise en charge de la syphilis au niveau national.
Niger	18/ au 25/05 2008	ESAFRO	Zinder	Mission exploratoire « mortalité maternelle »
Sénégal	24/04 au 02/05 2006	Association Peuples Humana	Région de Ziguinchor, Casamance	Etude approfondie de la situation sanitaire de la région.
	26/02 au 20/03 2007	Association Peuples Humana	Région Ziguinchor, Casamance	Etude des causes de la mortalité maternelle et infantile. Evaluation des besoins en formation des personnels locaux.
	30/01 au 04/02 2008	Association Peuples Humana	Région Ziguinchor, Casamance	Réception des containers
Vietnam	Mai 2000	Association de soutien aux orphelins du Vietnam	Can Thô, delta du Mékong	Mission exploratoire pour le dépistage et le traitement des cancers gynécologiques.
	Février 2001	Association de soutien aux orphelins du Vietnam	Can Thô, delta du Mékong	Mission préparatoire pour le dépistage et le traitement du cancer du col
	Juin 2001	Association de soutien aux orphelins du Vietnam	Can Thô, delta du Mékong	Evaluer le matériel local et établir la liste du matériel et produits à acquérir.

	23 au 31/03 2002		Can Thô, delta du Mékong	Mission de formation aux techniques chirurgicales.
	Juin 2002		Can Thô, delta du Mékong	Mission d'enseignement théorique et pratique en colposcopie, cytopathologie et chirurgie gynécologique.
	Janvier et août 2003		Can Thô, delta du Mékong	Mission de supervision du projet de dépistage et de traitement des cancers gynécologiques.
	15/11 au 12/12 2003		Can Thô, delta du Mékong	Mission d'enseignement théorique et pratique en colposcopie, cytopathologie et chirurgie gynécologique.
	Avril, novembre et décembre 2004		Can Thô, delta du Mékong	Mission d'enseignement théorique et pratique en colposcopie, cytopathologie et chirurgie gynécologique.
	2005		Can Thô, delta du Mékong	Evaluation des missions effectuées entre 2002 et 2004
	01 au 14/03 2006		Can Thô, delta du Mékong	Suivi de la mission de dépistage et traitement du cancer du col.
	16 au 31/10 2006		Can Thô, delta du Mékong	Suivi de la mission de dépistage et traitement du cancer du col.
	27/03 au 09/04 2007		Can Thô, delta du Mékong	Livraison, installation des matériels livrés et formation des personnels à leur utilisation.
	01 au 14/10 2007		Can Thô, delta du Mékong	Traitement chirurgical et soins en néonatologie

C. Engagements

GSF regroupe des gynécologues et des sages-femmes expérimentés …

… qui souhaitent mettre leurs compétences au service de la santé des femmes dans le monde,
… qui pensent que la femme est le pilier de la société dans les pays en voie de développement,
… qui n'acceptent pas les violences faites aux femmes,
… qui n'acceptent pas que chaque année, 500 000 femmes meurent en mettant un enfant au monde,
… qui n'acceptent pas que des femmes meurent de cancers gynécologiques que l'on aurait pu dépister et guérir.

GSF rassemble de nombreux volontaires, gynécologues et sages-femmes, prêts à partir sur le terrain

… pour pratiquer accouchements ou césariennes dans des situations de catastrophe,
… pour former des médecins, des sages-femmes, des accoucheuses traditionnelles,
… pour porter assistance, accompagnés de psychologues, aux femmes violées dans les zones de conflits.
… pour s'investir aussi en France dans des actions de prévention, d'accompagnement et d'aide de toutes celles qui en ont besoin

GSF est une association jeune …

… qui est déjà intervenue au Mali, au Burkina-Faso, au Kosovo, en Albanie, au Vietnam, aux Comores, en Moldavie, au Maroc, en France, etc.
… qui a reçu en 2000, l'Olympe d'Or de la solidarité pour les Femmes dans le Monde,
… qui met au service d'associations partenaires, l'expertise et les compétences de ses gynécologues et de ses sages-femmes,
… qui veut favoriser la promotion des actions réalisées en faveur des femmes dans le monde.

D. Moyens de communication

1. Plaquette de présentation destinée aux professionnels de santé
2. Plaquette de présentation destinée au grand public
3. Site internet : http://www.gynsf.org : 2000 à 2500 connexions par mois.
4. Lettre d'information (2 numéros par an)

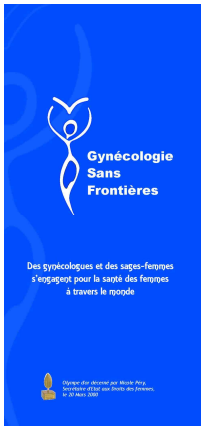

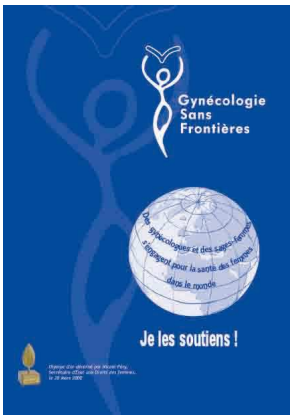

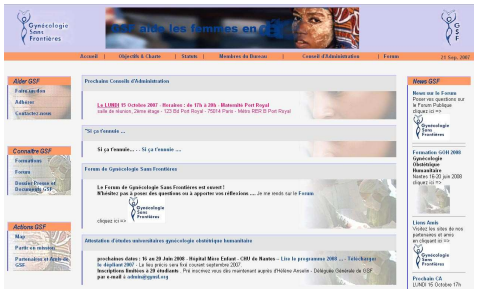

1 2 3 4

E. Revue de presse 2006 / 2008 (Resume)

Vocation Sage Femme : n° 38, janvier 2006
« Gynécologie Sans Frontières vous invite à participer à la 1ère journée humanitaire sur la santé des femmes dans le monde »

Gyn. Obs. : Hors série, mars 2006
Hors série de 26 pages consacré à la 1ère journée humanitaire sur la santé des femmes dans le monde organisée par GSF le 8 mars 2006 (compte rendu)

Chaine TV « Direct 8 », Emission « Solidarité » : 13 Mars 2006
«Participation de Dr Richard Matis, trésorier de GSF, à l'émission « Solidarité ».
Thème : Femmes d'aujourd'hui.

Alternatives Santé : n° 335, juillet août 2006
« Précarité et mutilations sexuelles »

20 Minutes, Lille : 10 décembre 2006
« La région en lutte contre l'excision »

La voix du nord : 11-12 décembre 2006
« Des femmes mutilées ici aussi »

Les informations dieppoises : 23 janvier 2007
« Mutilations sexuelles féminines : la Haute Normandie : deuxième région la plus touchée »

Emission « Solidarité », DIRECT 8 : 28 février 2007
Participation de Dr Richard Beddock, secrétaire général de GSF à l'émission « Solidarité » du 28 février 2007.

Vocation Sage Femme : n° 49, Février 2007
Dossier « Les mutilations sexuelles féminines »

Profession Sage Femme : n° 133, mars 2007
« Sage femme sans frontières : des matrones de qualité au Bénin »

VIVA : n° 133, mars 2007
« Gynécologie Sans Frontières : sauver les femmes et les enfants d'abord »

Vocation Sage Femme : n° 50, mars 2007
« Formation en gynécologie obstétrique humanitaire »

France 3 : 25 juin 2007
12/13h : Reportage « violences conjugales » puis interview Pr HJ Philippe, président GSF, invité du plateau

Ouest France : 25 juin 2007
Violences conjugales : un colloque pour en parler

Presse Océan : 26 juin 2007
« Les violences conjugales : interview de Pr Henri-Jean Philippe, président de GSF »

Radio France Bleu : 26 juin 2007
Journal de 8h : Annonce du colloque GSF et interview de Pr Henri-Jean Philippe, président GSF

Radio Chéri FM : 26 juin 2007
Journaux du matin : annonce du colloque et interview du Dr Véronique Carton

Ouest France : 27 juin 2007
Violences conjugales : rompre la spirale

Maux d'exil : n° 20, septembre 2007
« La santé des femmes, sans frontières »

ECHOSITE, le magazine du CHI Elbeuf, Louviers, Val de Reuil : n° 85, septembre 2007
« Médecine au Burundi : Retour à l'essentiel »

www.doctissimo.fr : 17 septembre 2007
« Les news sexualité : Mieux former les médecins au problème de l'excision »

Impact Médecine : n°211, 20 - 26 septembre 2007
« Se former sur l'excision »

www.viva.presse.fr : 13 septembre 2007
« Un CD-Rom pour mieux lutter contre l'excision »

La voix du Nord : 20 octobre 2007
« Aide humanitaire : cap sur le Sénégal pour le matériel des cliniques d'Auchel et de Bruay »

La Montagne : 20 novembre 2007
« Corinne Sabatier, du bitume au désert : plutôt gazelle que princesse »

www.hospimedia.fr : 22 novembre 2007
« Cyclone au Bangladesh »

www.linternaute.com : décembre 2007
Interview de Dr Richard Beddock, secrétaire général de GSF « Mutilations sexuelles féminines : les femmes se soignent dès qu'elles se mettent à en parler. »

Panorama du médecin : 10 décembre 2007
Dossier spécial « Excision : la fin d'un tabou ? »

Vocation Sage Femme : n°57, novembre / décembre 2007
« Excision, un CD-Rom Mutilations éducatif destiné aux professionnels »

Profession Sage femme : n°141, décembre 2007 / janvier 2008
« MGF : un cédérom de formation »

Ouest France : 2 janvier 2008
L'Association Les enfants de Matoto ouvre un dispensaire

www.viva.presse.fr : 6 mars 2008
Santé des femmes : trop souvent bafouée

RFI : 8 mars 2008
Santé des femmes « 2 millions de fillettes mutilées », interview de Dr Richard MATIS

Profession sage femme : mars 2008
A Can Thô, des équipes déjà sur la « bonne voie »

www.tivipro.tv : 14 mai 2008
Interview de Sophie Kouzmine à l'occasion du salon « Direction santé au féminin »

www.lematin.ma : 14 mai 2008
Laâyoune : Table ronde sur la santé maternelle et infantile

Nord Eclair : 1er juin 2008
L'excision est souvent liée à des croyances

Revue de la région Pays de la Loire : juin 2008
Renforcer la démocratie et la paix

Le quotidien du Médecin : 5 septembre 2008
Un cédérom pour la prise en charge des mutilations sexuelles

Direct 8 : Emission « Vies à vies : Nord Sud » : 2 octobre 2008
Participation du Dr Richard Beddock, secrétaire général de GSF

Direct 8 : Emission « Vies à vies : Nord Sud » : 2 octobre 2008
Participation du Dr Richard Beddock, secrétaire général de GSF

Sexologos n°32 : octobre 2008
Un CD-Rom pour la prise en charge des mutilations sexuelles

Vocation Sage-femme n°67 : novembre-décembre 2008
2ème journée humanitaire sur la santé des femmes dans le monde

Le Dauphiné libéré : 26 mars 2009
Gynécologie Sans Frontières

Marianne : 28 mars 2009
Florence Francillon, femme sans frontières

Ouest France : 13 avril 2009
Des médecins au chevet des femmes exclues

Lemonde.fr : 15 avril 2009
Excision : comment les médecins réparent le clitoris

La Presse : 25 avril 2009 (quotidien québécois)
France: nouvelle croisade contre l'excision

Ouest France : 28 avril 2009
Henri-Jean PHILIPPE : Médecin des femmes et des enfants d'abord

20 minutes : 4 mai 2009
Henri-Jean PHILIPPE : Les femmes et les enfants d'abord

ANNEXES

A. LES STATUTS DE GYNECOLOGIE SANS FRONTIERES

- **Article 1er : Constitution – Dénomination**
  Il est fondé entre les soussignés et toutes les personnes qui adhéreront aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ayant pour titre : « **G**ynécologie **S**ans **F**rontières » et ayant l'acronyme « GSF »

- **Article 2 : Objet**
  Cette association a pour objet d'aider au développement sanitaire et de réaliser toute intervention médicale pour les pays ou les populations les plus défavorisés dans les domaines de la Gynécologie et de l'Obstétrique.

- **Article 3 : Moyens d'action**
  Les moyens d'action de l'association sont notamment la tenue de réunions de travail et d'assemblées périodiques, la publication de bulletin, « la lettre de GSF » et en général toutes initiatives pouvant aider à la réalisation de l'objet de l'association.

- **Article 4 : Siège social**
  Le siège social est fixé à : Faculté de Médecine de Nantes, 1 rue Gaston Veil - BP 53508 - 44035 Nantes cedex 1.
  Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration.

- **Article 5 : Durée** : La durée de l'association est illimitée.

- **Article 6 : Composition - Membres**
  L'association se compose :
  a) ***Membres fondateurs :*** sont les initiateurs de l'association initiale G.S.F., sont dispensés de la cotisation annuelle et sont membres actifs de droit
  b) ***Membres d'honneur :*** sont ceux qui ont rendu des services importants à l'association. Ce titre est décerné par le Conseil d'Administration. Ils sont dispensés de cotisations et participent aux assemblées générales avec voix délibérative.
  c) ***Membres bienfaiteurs*** : apportent un soutien moral ou financier à l'association. Ils versent un droit d'entrée de 150€ et conservent leur qualité de membre sous réserve du règlement d'une cotisation annuelle spécifique (déterminée par l'assemblée générale) et participent aux assemblées générales avec voix consultative
  d) ***Membres actifs ou adhérents :*** ceux qui ont pris l'engagement de verser annuellement leur cotisation annuelle et participent à la vie et à la réalisation des objectifs de l'association. Ils sont éligibles au Conseil d'Administration.

- **Article 7 : Cotisation**
  La cotisation, due par chaque catégorie de membre, sauf les membres d'honneur, est fixée annuellement par l'Assemblée Générale Ordinaire.

- **Article 8 : Perte de la qualité de membre**
  La qualité de membre se perd :
  a) par démission adressée au Président de l'association
  b) par décès
  c) par déchéances de ses droits civiques
  d) par radiation prononcée par le conseil d'administration pour non paiement de la cotisation
  e) par l'exclusion prononcée par le Conseil d'Administration pour motif grave portant préjudice moral ou matériel à l'association. Avant la prise de décision éventuelle d'exclusion, le membre concerné est invité préalablement à fournir des explications écrites au Conseil d'Administration.

- **Article 9 : Ressources**
  Les ressources de l'association comprennent :
  a) Le montant des droits d'entrée et des cotisations
  b) Les subventions des organismes internationaux, des états, des départements, des communes et des établissements publics et de tout donateur privé (sauf décision contraire du Bureau)
  c) Le produit des rétributions perçues pour services rendus
  d) Toutes autres ressources, dons, recettes ou subventions non interdites par la loi et les règlements en vigueur
  e) Une comptabilité en recettes et en dépenses sera tenue par le trésorier et présentée à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer, à approuver le bon ordre des comptes et apposer le quitus.

- **Article 10 : Conseil d'Administration**
  L'association est dirigée par un Conseil d'Administration composé d'au moins 2 membres et au plus de 15 membres élus par l'Assemblée Générale Ordinaire pour 2 ans.
  a) Seuls les membres adhérents ou actifs ayant acquitté leur cotisation pour l'année en cours seront éligibles et pourront participer au vote.
  b) Les membres sortants sont rééligibles.
  c) Les membres du Conseil sont élus à bulletin secret pour 2 ans à la majorité absolue des suffrages par l'assemblée générale ordinaire.
  d) Le renouvellement du conseil d'administration a lieu par moitié à chaque assemblée générale. Le premier renouvellement sera complété par tirage au sort si nécessaire.
  e) En cas de vacance, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif à la prochaine assemblée générale.
  f) Les votes par procuration sont permis avec un maximum de 3 procurations par membres votants présents.
  g) L'ensemble des votants présents ou par procuration doit avoir acquitté leur cotisation pour l'année en cours.
  h) Les membres suppléants sont des membres actifs qui se sont présentés à l'élection et qui n'ont pas été élus. Ils participent aux réunions du conseil, aux délibérations mais n'ont pas la possibilité de voter.

Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un **Bureau** composé d' :
a) un président
b) un vice président éxécutif
c) un vice président
d) un secrétaire général et, si besoin, un secrétaire adjoint
e) un trésorier et, si besoin, un trésorier adjoint

- **Article 11 : Réunions du Conseil d'Administration**
  - La présence d'au moins la moitié des membres élus en tenant compte des procurations est nécessaire pour validation du conseil d'administration.
  - Le Conseil d'Administration se réunit au moins une fois tous les six mois, sur convocation du président, ou sur la demande du tiers de ses membres.
  - L'ordre du jour est fixé par le Président.
  - Les décisions sont prises à la majorité des voix, en cas de partage, la voix du président est prépondérante.
  - Le vote par procuration est possible, chaque membre présent ne pouvant détenir qu'une seule procuration
  - Tout membre du comité qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives pourra être considéré comme démissionnaire.
  - Nul ne peut faire partie du Conseil s'il n'est pas majeur.
  - Les délibérations du Conseil d'Administration font l'objet de procès verbaux signés par le Président et le Secrétaire.
  - En cas d'urgence et par décision du président des décisions pourront être votées électroniquement par e-mail.
  - Les réunions du conseil sont ouvertes au public sauf avis contraire énoncé par le président ou un tiers des membres du CA. Pour les réunions fermées au public, seuls les membres du conseil, les suppléants et les invités par le conseil peuvent assister et participer aux discussions.

- **Article 12 : Rôle du Bureau du Conseil d'Administration**
  - Le Président convoque les assemblées générales et les réunions du conseil, rédige l'ordre du jour avec le Secrétaire général. Il préside les Assemblées. Il représente l'association dans tous les actes de la vie civile.
  - Il peut, pour un acte précis, déléguer ce pouvoir à un autre membre du conseil d'administration.
  - Le vice-président exécutif peut exercer les attributions du président en cas d'empêchement de celui-ci ou par délégation.
  - Les vice-présidents assistent le président dans tous les actes relevant des pouvoirs de ce dernier.
  - Le Secrétaire général est responsable de la rédaction des procès-verbaux des réunions des Assemblées et des délibérations du conseil et de toutes les écritures concernant le fonctionnement de l'Association. Il tient le registre spécial prévu par l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901. Il assure l'exécution des formalités prescrites par ledit article.
  - Le secrétaire général peut déléguer son rôle au vice président éxécutif ou au président
  - Le trésorier est chargé de la gestion du patrimoine de l'association. Il effectue tous paiements et perçoit toutes recettes sous la surveillance du Président, tient une comptabilité régulière de toutes les opérations effectuées et rend compte de sa gestion à l'assemblée générale annuelle. Si il y a lieu il peut se faire aider par le trésorier adjoint.
  - En cas d'urgence ou de nécessité, le Bureau pourra remplir les fonctions du Conseil. Toutes les décisions devront être validées définitivement à la prochaine réunion du Conseil.

- **Article 13 : Assemblée Générale Ordinaire**
  - L'Assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association.
  - L'Assemblée générale ordinaire se réunit chaque année.
  - Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.
  - Le président, assisté des membres du comité, préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association.
  - Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.
  - L'assemblée générale fixe le montant de la cotisation annuelle.
  - Les décisions de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité.
  - Le vote par procuration est autorisé avec un maximum de 3 pouvoirs de vote par membre présent.
  - Les votes ont lieu à mains levées sauf si le tiers au moins des membres présents exige le scrutin secret. Le scrutin secret est obligatoire pour l'élection des membres du Conseil d'Administration.
  - Seuls les membres ayant acquitté leur cotisation annuelle pour l'année en cours ont le droit de voter. (idem pour les votes par procuration)
  - Il est tenu une feuille de présence signée par chaque membre présent.
  - Les délibérations et résolutions des Assemblées Générales font l'objet de procès verbaux, inscrits sur le registre des délibérations des Assemblées Générales et signées par le Président et le secrétaire.
  - Les assemblées générales sont ouvertes au public.

- **Article 14 : Assemblée Générale Extraordinaire**
  - Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres inscrits, le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire.
  - L'Assemblée Générale Extraordinaire doit comprendre au moins la moitié plus un des membres de l'association. Si cette proposition n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée à nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle. Elle peut alors délibérer quelque soit le nombre des membres présents.
  - Elle est compétente pour la modification des statuts de l'Association, pour prononcer la dissolution, la liquidation et la dévolution des biens de l'association.
  - Ces résolutions sont prises à la majorité des deux tiers des membres présent.

- **Article 15 : Règlement intérieur**
  Un règlement intérieur peut être établi par le Conseil d'Administration qui le fait alors approuver par l'assemblée générale.
  Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

- **Article 16 : Dissolution**
  En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

B. LA CHARTE DE GYNECOLOGIE SANS FRONTIERES

Tant en temps de paix que de conflits, les femmes sont dans le monde le plus souvent des victimes invisibles. Pourtant les femmes sont appelées quotidiennement à jouer un rôle important dans le développement des pays : éducation, santé, politique, économie, environnement. Le non respect des droits fondamentaux de la femme, conformes à la charte des Droits de l'Homme s'exprime ainsi à travers :

- La non reconnaissance universelle de la femme comme un être humain égal, libre et digne
- L'absence d'identification de la femme sur le plan politique, communautaire et national
- L'inégalité de la femme à l'accès aux soins, à l'éducation, au développement économique et social
- La non maîtrise par la femme de sa sexualité et de sa reproduction

Au travers de nombreuses conférences internationales (Convention ONU 1979, Vienne 1993, Le Caire 1994, Pékin 2001, Marterey et Johanesburg 2002), l'OMS a introduit dans sa politique générale (Santé pour Tous) 38 buts à atteindre concernant plus spécifiquement le genre féminin.

1. Gynécologie Sans Frontières : sa finalité

Face à ce constat, des gynécologues et sages femmes ont constitué en 1995 une association "Gynécologie Sans Frontières" dont la finalité est de promouvoir la santé des femmes dans la société. L'association réfléchit sur de nouvelles approches et de nouvelles pratiques de la santé publique dans le monde, fondées sur le respect de la dignité humaine, et de la femme en particulier.

a) Les principaux enjeux (conformément aux résolutions de l'ONU)
- Droit à l'accès aux soins, à la maîtrise de sa santé et à la régulation reproductive
- Droit à l'information, à l'éducation et aux progrès scientifiques en matière de santé
- Droit à la non violence, la non discrimination ou la non exploitation

b) Objectif principal : promouvoir la santé de la femme dans le monde
Association spécialisée dans la santé féminine, "Gynécologie Sans Frontières" (GSF) se donne pour objectif principal, dans le cadre de la promotion globale de la femme dans la société, de favoriser l'accès à la santé de toutes les femmes en intervenant spécifiquement lors de situations de pathologie gynécologique ou obstétrique dans les pays ou des secteurs où les infrastructures sont insatisfaisantes, insuffisantes ou inaccessibles.
L'accès à la santé des femmes englobe trois composantes :

1. Médical : la santé reproductrice se décline autour de la périnatalité (amélioration des indicateurs, périnataux, favoriser l'émergence de nouveaux modes de prises en charge de la grossesse, ...), de la régulation des naissances et de l'accès à la maîtrise de la sexualité, des fléaux infectieux, MST/SIDA.
2. Psychologique : la souffrance est à la fois médicale et psychologique notamment dans la prise en charge des violences sexuelle ou conjugale, des discriminations et toutes sortes d'exploitation.
3. Sociale : la position de la femme ne doit pas se limiter au cercle étroit et fermé de la famille. Elle doit s'autonomiser par une reconnaissance de son identité et statut, par une égalité des droits fondamentaux, par un respect de sa dignité et de son autonomie au sein de la société et par sa participation responsable à la valorisation et au progrès de son environnement culturel, économique et écologique.

2. Les stratégies d'intervention

Elles se feront en suscitant l'engagement volontaire et bénévole de professionnels de santé compétents en santé génésique ainsi que tout professionnels d'autres disciplines nécessaires à ses actions, tout en assurant de l'appui des compétences indispensables à l'accomplissement de sa mission.

1. Types d'intervention
- Actions d'urgence (vulnérabilité accrue en cas de crises, victimisation lors de catastrophes)
- Actions de développement à long terme : organisation, formation, éducation
- Actions de prévention des situations de carences ou d'exclusion

2. Modes d'intervention
L'aspect préventif se traduit par des actions :
- De formation
- D'information
- D'accompagnement
- De développement de nouveaux systèmes de soins périnataux primaires et secondaires

L'aspect curatif comprend :
- La substitution dans l'urgence
- La formation dans un objectif de relais
- La préparation à la reconstitution, à la restructuration et à l'élaboration de nouvelles organisations et schémas de santé (exemple : la santé périnatale).

3. Le processus d'intervention

L'association GSF se conçoit comme un vivier de réflexion, d'alerte et de compétences au service de toute organisation ou action nécessaires à l'accomplissement de sa mission, la santé de la femme, prioritairement en partenariat local avec les femmes elles-mêmes.
Elle intervient suite à une demande des autorités sanitaires, d'associations ou selon sa propre estimation qu'une aide se révèle nécessaire, sachant que toute solution proposée est en adéquation avec les besoins, tient compte du contexte socioculturel et est réalisée avec l'approbation des autorités.
Evaluation et constitution d'une réponse spécifique : toute intervention est précédée d'une mission exploratoire pour évaluer la faisabilité d'un projet et pour constituer une réponse spécifique aux besoins constatés et éviter tout risque d'effets délétères sur le terrain.
Mise en action et suivi d'un projet de développement. L'appropriation d'un projet par les personnes impliquées (association, personnel médical, notamment dans le cadre d'une formation) est une condition incontournable de pérennité.
Tout projet comprend une évaluation à posteriori et un suivi dans le temps qui comprend des relations régulières avec les destinataires des actions réalisées ainsi qu'éventuellement des retours sur le terrain.